



CONSEIL MUNICIPAL – 07 JUIN 2021

COMPTE RENDU

L'an deux mil vingt et un, le sept du mois de juin à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Seiches-sur-le-Loir se sont réunis à l'Espace Villa Cipia, en session ordinaire, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur De VILLOUTREYS, Maire.

Etaient présents :

M. DE VILLOUTREYS Thierry, Maire

Mmes et MM. HALLIER Jean-François, GRIFFON Francette, GUILLEMIN Anthony, AUBIER Françoise, MONCELET Sandra, BEGUIN Antoine, BERTEAU Pierrette, PERPEROT Cyril, FOUQUET Malika, THOMAS Dimitri, CREN Aude, MORIN Virginie, CAILLEAU Olivier, VAN ZIJL Aurélie, BOURGERIE Mélanie, LECRU Jérémie

Etaient absents :

Mme MARION Marie-Claire

Mme BOURNEUF Geneviève représentée par M. BEGUIN Antoine

M. BEAUMONT Jean-Paul représenté par M. DE VILLOUTREYS Thierry

M. CHEVRIER Dominique représenté par M. DE VILLOUTREYS Thierry

M. FLORO Alban représenté par M. GUILLEMIN Anthony

M. RIGAUD David représenté par M. CAILLEAU Olivier

Secrétaire de séance : M. BEGUIN Antoine

DCM 07062021-01 - Finances – Créances éteintes

Exercice	Référence	Service	Montant	Motif de la présentation
2017	R-10-30	Services périscolaires	86,70 €	Surendettement et décision effacement de dette
2017	R-6-28	Services périscolaires	3,69 €	Surendettement et décision effacement de dette
2018	R-1-32	Services périscolaires	0,61 €	Surendettement et décision effacement de dette
2018	R-2-32	Services périscolaires	86,70 €	Surendettement et décision effacement de dette
2018	R-3-28	Services périscolaires	86,70 €	Surendettement et décision effacement de dette
2018	R-4-27	Services périscolaires	86,70 €	Surendettement et décision effacement de dette
2018	R-5-28	Services périscolaires	86,70 €	Surendettement et décision effacement de dette
2018	R-6-28	Services périscolaires	86,70 €	Surendettement et décision effacement de dette
TOTAL			524,50 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de qualifier de « créance éteinte » les produits ci-dessus pour un montant de 524,50 € ;
- **MANDATE** et **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toute décision utile à la présente délibération

DCM 07062021-02 - Finances – Créances admises en non-valeur

Exercice	Référence	Service	Montant	Motif de la présentation
2020	T-14	Services périscolaires	66,57 €	Poursuite sans effet/Combinaison infructueuse d'actes
2019	R-10-30	Services périscolaires	179,64 €	Action civile refusée par le juge
2019	R-11-29	Services périscolaires	149,64 €	Action civile refusée par le juge
2020	R-12-31	Services périscolaires	147,64 €	Action civile refusée par le juge
2018	T-203	Services périscolaires	16,61 €	Combinaison infructueuse d'actes/RAR inférieur seuil poursuite
2018	T-203	Services périscolaires	18,00 €	Combinaison infructueuse d'actes/RAR inférieur seuil poursuite
2019	R-5-109	Services périscolaires	4,00 €	RAR inférieur seuil poursuite

2017	R-10-112	Services périscolaires	56,15 €	Combinaison infructueuse d'actes
2017	R-11-113	Services périscolaires	44,15 €	Combinaison infructueuse d'actes
2017	R-9-111	Services périscolaires	44,15 €	Combinaison infructueuse d'actes
2018	R-1-119	Services périscolaires	47,15 €	Combinaison infructueuse d'actes
2018	R-12-117	Services périscolaires	55,15 €	Combinaison infructueuse d'actes
2018	R-2-118	Services périscolaires	59,15 €	Combinaison infructueuse d'actes
2018	R-3-115	Services périscolaires	44,15 €	Combinaison infructueuse d'actes
2018	R-4-115	Services périscolaires	55,15 €	Combinaison infructueuse d'actes
2018	R-5-114	Services périscolaires	44,15 €	Combinaison infructueuse d'actes
2018	R-6-117	Services périscolaires	55,15 €	Combinaison infructueuse d'actes
TOTAL			1 086,60 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de qualifier de « créance admise en non-valeur » les produits ci-dessus pour un montant de 1 086,60 € ;
- **MANDATE** et **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toute décision utile à la présente délibération

DCM 07062021- 03 - Finances – SIVU – Compte administratif 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Rappel BP 20 (DM incluses) (€)	CA 20 (€)
DEPENSES			
Chapitre 011	Charges à caractère général	57 203.77	50 071.66
Chapitre 012	Charges de personnel	5 000.00	4 000.00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	4 054.00	0.00
Chapitre 023	Virement à section d'investissement	46 416.23	/
Chapitre 042	Opérations d'ordre entre sections	1 162.00	1 160.49
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	11 200.00	11 033.08
Chapitre 66	Charges financières	27 389.00	25 255.75
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	/	/
TOTAL DEPENSES hors virement à la section investissement		106 008,77	91 520,98
TOTAL DEPENSES incluant virement à la section investissement		152 425,00	

RECETTES			
Chapitre 002	Excédent antérieur reporté	28 157.87	/
Chapitre 74	Dotations et participations	105 913.13	105 862.00
Chapitre 75	Autres produits gestion courante	14 300.00	10 387.80
Chapitre 77	Produits exceptionnels	4 054.00	4 054.00
TOTAL RECETTES hors excédent antérieur reporté		124 267,13	120 303,80
TOTAL DEPENSES incluant excédent antérieur reporté		152 425,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT		Rappel BP 20 (DM incluses) (€)	CA 20 (€)
DEPENSES			
Chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'inv. Reporté	37 507.77	/
Chapitre 16	Emprunt et dettes assimilées	38 000.00	37 974.88
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	9 578.23	2 556.76
TOTAL DEPENSES hors solde d'exécution de la section d'investissement reporté		47 578,23	40 531,64
TOTAL DEPENSES incluant solde d'exécution de la section d'investissement reporté		85 086,00	
RECETTES			
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement (OS)	46 416.23	/
Chapitre 040	Opérations d'ordre entre section	1 162.00	1 160.49
Chapitre 10	Dotations fonds divers et réserves	37 507.77	38 033.16
TOTAL RECETTES hors virement de la section fonctionnement		38 669,77	39 193,65
TOTAL RECETTES incluant virement de la section fonctionnement		85 086,00	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte administratif 2020 du SIVU tel que présenté ci-dessus ;
- **MANDATE** et **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes décisions utiles à la présente délibération.

DCM 07062021- 04 -Finances – SIVU – Compte de gestion 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOpte** le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par Monsieur le Trésorier, et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice ;
- **MANDATE** et **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toute décision utile à la présente délibération.

DCM 07062021- 05 -Finances – Tarification restauration scolaire

Élémentaire	Coût réel pour la commune	Participation de Seiches	Nb de repas offerts**	Tarifs 2021 - 2022	
				Tarif appliqué	
				Par repas	% du coût mensuel
4 jours*	7,70 €	55 %	4	47,12€	3,37€
3 jours*			3	35,55€	
2 jours*			2	23,60€	
Occasionnel*					
4 jours hors commune		26 %	4	77,23€	5,52€
3 jours hors commune			3	58,78€	
2 jours hors commune			2	39,00€	
Occasionnel hors commune			14 %		

Maternelle	Coût réel pour la commune	Participation de Seiches	Nb de repas offerts**	Tarifs 2021 - 2022	
				Tarif appliqué	
				Par repas	% du coût mensuel
4 jours*	7,70 €	57 %	4	45,41€	3,24€
3 jours*			3	34,22€	
2 jours*			2	22,69€	
Occasionnel*					
4 jours hors commune		29 %	4	74,41€	5,31€
3 jours hors commune			3	56,55€	
2 jours hors commune			2	37,48€	
Occasionnel hors commune			14 %		

* Seichois / ULIS

** Équivalent à une semaine de cantine

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE** les tarifs de restauration scolaire à compter du 1^{er} septembre 2021 comme ci-dessus.
- **MANDATE** et **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toute décision utile à la présente délibération
- **AFFECTE** les recettes aux budgets 2021 et suivants

DCM 07062021- 06 - Voirie – ENEDIS – Convention CS06 – V07

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de servitude N° CS06 - V07 avec ENEDIS - affaire N° DA27/070195 93 OUE-RP-2020-000596 - pour la pose d'un câble souterrain sur les parcelles communales cadastrés ZV n°5 & 10,
- **MANDATE** et **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes décisions utiles à la présente délibération.

DCM 07062021- 07 - VOIRIE – SIEMML – Convention de maîtrise d'ouvrage temporaire pour la rénovation du réseau d'éclairage public au niveau du Flash des Sablonnières

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de maîtrise d'ouvrage temporaire pour la rénovation du réseau d'éclairage public au niveau du Flash des Sablonnières, avec le SIEMML ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention susmentionnée ;
- **MANDATE** et **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toute décision utile à la présente délibération
- **IMPUTE** la dépense au budget 2021

DCM 07062021- 08 – Voirie – ORANGE – Convention particulière de mise en souterrain des équipements de communications électroniques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention particulière relative à la mise en souterrain des équipements de communications électroniques au lieu-dit « Le Grand Chaussée » proposée par Orange ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention susmentionnée ;
- **MANDATE** et **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toute décision utile à la présente délibération
- **IMPUTE** la dépense au budget 2021

DCM 07062021- 09 - ALTER – Avenant N°1 au mandat d'études d'aménagement du secteur 2AU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 au mandat d'études tel que défini ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant susmentionné ;
- **MANDATE** et **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toute décision utile à la présente délibération

DCM 07062021- 10 – Marchés publics – Création d'une commission « Marchés Publics »

Le conseil municipal désigne, à l'unanimité, les membres de la commission « Marchés Publics » :

- Monsieur DE VILLOUTREYS Thierry ;
- Madame CREN Aude ;
- Monsieur PERPEROT Cyril ;
- Monsieur RIGAUD David ;
- Madame ou Monsieur le Maire-Adjoint(e) compétent.
Ou Monsieur le Conseiller délégué compétent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

- Abstention : 1 (Mme BOURNEUF Geneviève)

- **APPROUVE** le versement d'une gratification exceptionnelle de 600 € à chacune des deux stagiaires concernées par la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes décisions utiles à la présente délibération,
- **IMPUTE** les dépenses au budget 2021

DCM 07062021- 11 – Ressources humaines – Mise à jour du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** le tableau des effectifs ci-dessous ;
- **MANDATE** et **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toute décision utile à la présente.

POSTES PERMANENTS

Grade	Nombre de postes ouverts	Nombre de postes occupés	Nombre de postes vacants
-------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

FILIERE ADMINISTRATIVE

Adjoint administratif	1	1	0
Adjoint administratif 2ème classe	2	1	1
Adjoint administratif 1ère classe	3	3	0
Rédacteur	2	2	0
Attaché	1	1	0

FILIERE TECHNIQUE

Adjoint technique	6	6	0
Adjoint technique principal 2ème classe	4	3	1
Adjoint technique principal 1ère classe	6	4	2
Agent de maîtrise	1	1	0
Technicien principal 1 ^{ère} classe	1	1	0

FILIERE SOCIALE

ATSEM principal 2ème classe	1	1	0
ATSEM principal 1ère classe	4	4	0

TOTAL

	32	28	4
--	-----------	-----------	----------

Soit 27,70 ETP (postes occupés)

POSTES NON PERMANENTS**FILIERE ADMINISTRATIVE**

Adjoint administratif	1	0	1
-----------------------	---	---	---

FILIERE TECHNIQUE

Adjoint technique CDD 12 mois	2	2	0
Adjoint technique CDD 6 mois	2	0	2